



## B.T.S. PAR ALTERNANCE

### DOSSIER DE CANDIDATURE

sous réserve des pré-requis,

**L'inscription définitive intervient à la signature du contrat** avec l'employeur ou avec le Centre de Formation

Cadre à compléter

<b>CANDIDAT</b>	<b>Formation(s) demandée(s)</b>
Nom : .....	<input type="checkbox"/> BTS Gestion de la PME
Prénom : .....	<input type="checkbox"/> BTS Comptabilité et Gestion
Né(e) le : .....	<input type="checkbox"/> BTS Collaborateur Juriste Notarial
Lieu de naissance : .....	<input type="checkbox"/> BTS S.& Presta Secteur Sanitaire Social
Adresse personnelle : .....	<input type="checkbox"/> BTS Professions Immobilières
.....	<input type="checkbox"/> BTS Opticien Lunetier
Code postal : .....Ville : .....	<b>SITUATION</b>
☎ : .....	<input type="checkbox"/> Recherche d'entreprise
Port. : .....	<input type="checkbox"/> a déjà conclu avec une entreprise :
<b>Courriel</b> : .....	Entreprise : .....
N° Sécurité Sociale : .....	Contact (nom, prénom, téléphone, mail).....
Permis B      Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	.....
<b>Langue Vivante</b>	<input type="checkbox"/> Autre dispositif (si salarié ou demandeur d'emploi)
Anglais obligatoire	<input type="checkbox"/> CPF-Transition
niveau : .....	<input type="checkbox"/> autre (précisez) : .....
	<b>Bénéficiez-vous de la Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé ?</b>
	<input type="checkbox"/> OUI
	<input type="checkbox"/> NON
	<b>BACCALAUREAT ou Titre de niveau 4</b>
	Intitulé : .....
	Obtenu : <input type="checkbox"/> Préparé : <input type="checkbox"/>
	Date d'obtention : .....
<b>Langue Vivante</b>	<b>MOBILITE</b>
Anglais obligatoire	<input type="checkbox"/> PAU <input type="checkbox"/> Agglomération PAU
niveau : .....	<input type="checkbox"/> Béarn <input type="checkbox"/> Pyrénées-Atlantiques
niveau : .....	<input type="checkbox"/> Tarbes <input type="checkbox"/> Hautes Pyrénées
niveau : .....	<input type="checkbox"/> Gers <input type="checkbox"/> Landes
niveau : .....	Distance maximum en km : .....



### SCOLARITÉ DU 2<sup>ème</sup> DEGRÉ (et éventuellement enseignement supérieur)

Année scolaire	Etablissement fréquenté	Classes	Diplômes obtenus
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

### STAGES ET / OU EMPLOIS ÉVENTUELS

Période du.....au.....	Nature de l'activité	Entreprise d'accueil
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

### MOTIVATION DU CANDIDAT (éventuellement sur une page en annexe)

.....

.....

.....

### PROJET PERSONNEL (éventuellement sur une page en annexe)

.....

.....

.....



## PROCÉDURE D'ACCEPTATION

Les dossiers de **candidature** sont **recevables dès le mois de janvier** (le plus tôt étant le mieux ; pour les candidats de terminale, **nul besoin d'attendre les résultats du Baccalauréat**).

Le Centre en accuse réception, **par mail**, dans un délai de 10 jours (hors mois d'août), et vous invite aux réunions d'information collective qui sont programmées de mars à mi-juillet.

Le dossier est recevable, et **le candidat déclaré admissible dès la vérification du prérequis** imposé par l'Education Nationale (Baccalauréat quelle que soit la filière, générale, technologique ou professionnelle ; ou tout titre ou diplôme de niveau équivalent).

Les personnes **titulaires d'un titre ou diplôme de niveau supérieur, ou d'une Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE)** peuvent, dans certains cas, bénéficier de **dispenses ou d'équivalences**, qui valident une ou plusieurs Unités d'Enseignement ou Blocs de compétences ; l'examen se fait au cas par cas, **en lien étroit avec l'Académie, seule souveraine pour délivrer les dispenses**.

**L'inscription définitive n'interviendra qu'à la signature d'un contrat de formation, soit avec une entreprise (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), soit avec le/la stagiaire (contrat de formation individuel), ou le financeur (CPF, CPF-T, Pôle Emploi).**

**Il n'y a pas d'acceptation au sens de Parcoursup. Tout candidat ayant le prérequis est admissible, et tout candidat ayant le prérequis et ayant signé un contrat avec une entreprise est admis.**

Des admissions tardives (dossiers reçus entre le 14 septembre et le 15 novembre) peuvent être consenties, après examen du dossier et entretien, jusqu'à la mi-novembre. Aucun dossier n'est recevable passé le 15 novembre.

## PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre Centre est accessible aux personnes Reconnues Handicapées. Des aménagements peuvent être nécessaires (adaptation des postes de travail, adaptation des méthodes pédagogiques, aménagement de la formation...). N'hésitez pas à nous interroger, notre référent handicap est à votre écoute, et peut mobiliser son réseau de partenaires (MDPH, AGEFIP, Associations...) pour répondre à vos besoins spécifiques.

De même, les employeurs ont une obligation légale d'emploi de personnes ayant la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), et peuvent être accompagnés lors de votre embauche en alternance.



## PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE :

- ***Votre curriculum vitae à jour, daté et signé***
- ***Relevés des notes des deux dernières années scolaires (relevés disponibles à la date de candidature\*)***
- ***Photocopie de la carte d'identité***
- ***Photocopie du relevé de notes du Baccalauréat ou du diplôme (si déjà titulaire à la date de candidature\*- ou titre ou diplôme de niveau supérieur)***
- ***L'attestation de participation à la JAPD ou JDC (candidats nés après le 01/01/1996)***
- ***Une photographie d'identité récente***

**\* Faire parvenir les pièces complémentaires dès que possible**

## DÉPÔT DU DOSSIER :

**Faire parvenir le dossier complet,**

**soit par courrier à**

CFA CFP SAINT - DOMINIQUE  
M. LAURAND  
30 avenue Fouchet - 64000 Pau

☎ 05 59 13 01 96

**soit par mail à**

[cfa-cfp@saintdominique.fr](mailto:cfa-cfp@saintdominique.fr)

S'agissant de l'alternance, des tests de positionnement ou un entretien individuel peuvent être programmés en fonction de votre profil.

La signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise, ou d'un contrat de formation avec le centre, conditionne votre formation.

Le Centre de Formation se verrait dans l'obligation d'annuler cette formation si le nombre de contrats signés n'était pas suffisant.

**Réponses définitives après concertation avec l'employeur.**

Centre de Formation certifié



Référentiel National Qualité

Actions de formation continue & actions de formation par apprentissage